

Questionnaire sur les métis

Questionnaire sur les métis. In: Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, V° Série. Tome 9, 1908. pp. 688-693.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

QUESTIONNAIRE SUR LES MÉTIS

I. — INTRODUCTION

La Société d'Anthropologie de Paris a décidé, dans sa séance du 4 juillet 1907, l'établissement d'une *Commission permanente*¹, chargée d'ouvrir une enquête scientifique sur les croisements humains entre races nettement différentes, et sur les métis issus de ces croisements

Le questionnaire ci-dessous, adopté par la Société, et auquel nous vous prions de répondre, est l'œuvre de cette Commission.

BUT DE L'ENQUÊTE :

Le problème des métis est un des plus graves et en même temps des plus obscurs que l'Anthropologie ait à résoudre, car on ne possède sur la fécondité des croisements en question et sur les aptitudes physiques, intellectuelles et morales de leurs produits, les métis, que des observations isolées, incomplètes et trop souvent partiales, ou des appréciations générales sans caractère positif.

Ce qui manque le plus pour arriver à une solution motivée sur le problème posé, c'est des observations particulières relevées directement par des observateurs consciencieux.

MÉTHODE A SUIVRE :

La méthode recommandée ici consistera donc :

à s'abstenir absolument de toute appréciation générale et théorique;

à ne pas répondre à l'enquête par des conclusions d'ensemble, tirées d'un nombre quelconque d'observations ;

mais à citer exclusivement des observations prises sur des *individus* parfaitement connus de l'observateur, et auxquels on voudra bien appliquer le questionnaire ci-dessous.

Dans le cas où les renseignements feraient défaut sur certaines questions, les passer sous silence et répondre au reste du questionnaire.

Dans le cas où, exceptionnellement, les renseignements n'auraient pas été recueillis directement, mais seraient reçus de seconde main, le mentionner avec soin en indiquant le degré de confiance qu'on doit accorder à cette information.

N.-B. — On est prié de joindre aux réponses les photographies du métis et

¹ Cette Commission est composée de MM. :

D^r Georges Hervé, professeur à l'École d'Anthropologie : Président.

D^r Lopicque, maître de conférences en Sorbonne } Secrétaires.

D^r Rivet, explorateur }

D^r Papillault, professeur à l'École d'Anthropologie, rapporteur;

D^r Baudouin, secrétaire général de la Société préhistorique;

D^r Rabaud, professeur adjoint à l'École d'Anthropologie;

Schmidt, explorateur;

Zaborowski, professeur à l'École d'Anthropologie.

de ses parents prises, autant que possible, de face et de profil, en n'oubliant pas que les photographies sans aucun costume constituent, si le sujet peut s'y prêter, les documents les plus utiles (inscrire toujours au dos de la photographie le nom et l'âge du sujet, afin d'éviter toute confusion).

La Commission recevrait avec gratitude tous les documents d'un caractère général tels que statistiques, livres et brochures touchant les métis, et renseignements de toute sorte sur la législation qui leur est imposée, la condition sociale qui les attend, etc.

Signalons enfin que la Commission fera un classement des réponses et signalera les plus intéressantes à la Société d'Anthropologie, afin que sa médaille soit adressée aux auteurs à titre de remerciements.

Envoyer les réponses à l'adresse suivante :

*Commission Permanente pour l'Etude des métis, Société d'Anthropologie,
15, rue de l'Ecole de Médecine,
Paris.*

II. — DÉFINITIONS

On doit entendre, d'une façon générale, par *métis*, les individus provenant de l'union de deux personnes appartenant à des *racés* nettement différents.

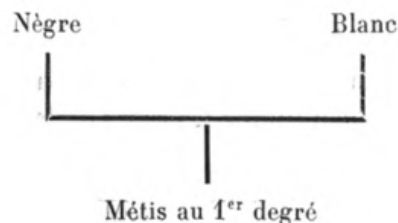
Rejetant toute théorie *a priori* sur l'origine des types humains, nous entendons par *race pure* tout type ethnique actuellement bien constitué et suffisamment stable pour avoir mérité une appellation définie. Nous appelons donc métissage des unions entre Blanc et Nègre, Jaune et Blanc, Nègre et Indien d'Amérique, Européen et Hindou, Sémite et Européen, Nègre et Chinois, etc.

Les parents du métis peuvent être tous les deux de race pure, ou être eux-mêmes, tous les deux, des métis, ou être, l'un, un métis, l'autre, de race pure. Nous distinguerons nettement ces cas dans le questionnaire.

III. — QUESTIONNAIRE

I. — Métis descendant de parents de race pure

Exemple schématique :



Étude des parents :

1^o Connaissez-vous personnellement des cas d'union entre deux individus appartenant à des races pures et nettement distinctes? (Indiquer si cette

union est légale devant un Code européen, ou simplement conforme aux mœurs indigènes, ou libre mais permanente avec cohabitation, ou plus passagère).

2° Pour démontrer la pureté de race des conjoints, pouvez-vous indiquer le lieu d'origine et les ascendants de chacun d'eux ?

3° Avaient-ils contracté des unions antérieures, de quelle sorte, et avec qui? Avaient-elles été fécondes ?

4° Quelle est leur situation sociale? (préciser autant que possible).

5° Pouvez-vous donner des renseignements sur leur moralité, sur leur intelligence et sur leur santé? (Songer particulièrement à la syphilis, l'alcoolisme, la tuberculose et le paludisme.)

Fécondité des unions :

6° Chacune de ces unions a-t-elle produit des enfants?

Combien d'enfants?

Quel sexe?

7° Y a-t-il eu des enfants morts et à quel âge?

8° Y a-t-il eu des fausses couches ou des enfants monstrueux?

Études des enfants ou métis du 1^{er} degré :

9° Nom et âge des enfants au moment de l'observation, (mettre tout au moins des initiales, si on ne veut pas révéler leur personnalité.)

a) Qualités physiques :

10° Chaque enfant ressemble-t-il à son père ou à sa mère ou aux deux à la fois par son aspect extérieur, taille ou hauteur totale, forme générale du corps, traits du visage, barbe, cheveux et poils en général, couleur de la peau et des yeux, ou tout caractère physique facile à noter?

11° Pouvez-vous préciser la taille et le poids?

12° Chaque enfant est-il robuste? A-t-il du succès dans les sports physiques, lesquels?

13° Chaque enfant a-t-il fait du service militaire? Et s'il a été réformé, indiquer pourquoi.

14° Était-il bon soldat au point de vue physique?

15° Si l'enfant est maladif, indiquer, autant que possible, les maladies qu'il a eues ainsi que les infirmités.

b) Qualités intellectuelles :

16° Quelle école fréquente ou a fréquentée l'enfant?

Est-ce une école commune à toutes les races de la population?

Ou une école spéciale aux métis?

Ou une école spéciale à la race d'un des parents?

17° Quel rang occupe-t-il ou a-t-il occupé dans cette école?

18° Pour quelle matière enseignée montra-t-il des aptitudes spéciales?

19° Sait-il lire, écrire et compter dans une ou plusieurs langues? Lesquelles?

20° S'il est sorti de l'école, a-t-il remporté des succès d'ordre intellectuel

tels que grades universitaires, concours et examens de toutes sortes, professorat, etc.?

21° A-t-il publié des ouvrages, fait des conférences, participé à des sociétés savantes?

22° D'une façon générale, montre-t-il de l'intelligence dans sa profession ou son métier et y réussit-il?

c) *Qualités morales et sociales :*

23° Quelle situation sociale occupe le métis?

24° A-t-il un métier? Y gagne-t-il régulièrement sa vie?

25° Pouvez-vous indiquer approximativement son salaire ou ses gains et ses revenus?

26° Est-il économe?

27° Est-il assuré sur la vie ou sur les biens?

28° Appartient-il, s'il en existe, à des associations politiques, économiques, de prévoyance, philanthropiques ou religieuses?

29° A quelle religion appartient-il et à quelle Eglise?

30° Quelle instruction religieuse a-t-il reçue? En suit-il les prescriptions et les observances?

Criminalité :

31° Le métis, étant enfant, a-t-il encouru à l'école des punitions fréquentes et pour quel motif?

32° A-t-il subi, en dehors de l'école, des condamnations?

33° Depuis sa sortie de l'école, a-t-il subi quelques condamnations?

Moralité sexuelle :

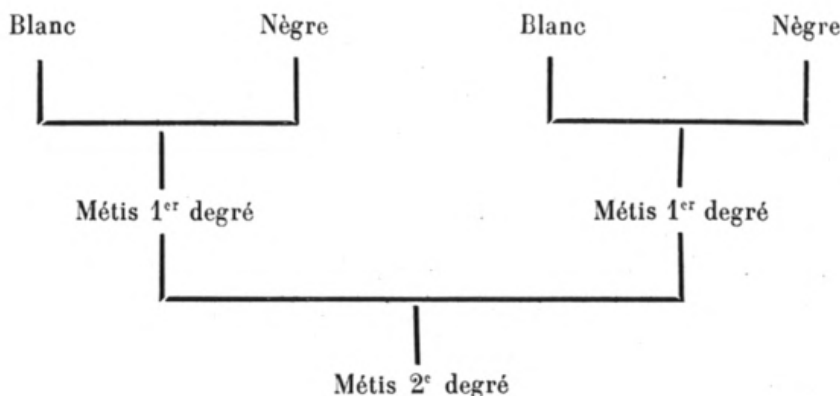
34° Si le métis est célibataire, a-t-il de bonnes mœurs ou une vie déréglée?

35° Y a-t-il eu concubinage ou est-il marié légitimement?

II. — Métis descendant de parents métis

A. Premier type.

Exemple schématique :



Les métis précédemment analysés (descendant de parents de race pure),

peuvent s'unir à leur tour avec des métis identiques et former des *métis du 2^e degré*.

36° Cette union a-t-elle produit des enfants?

L'indiquer en notant depuis combien elle dure.

37° S'il y a des enfants, appliquer à ces descendants de métis le questionnaire ci-dessus à partir de la question n° 9.

B. Deuxième type.

Ces mêmes métis ou descendants de métis peuvent s'unir à leur tour avec des métis de race pure ou des descendants de métis et constituer ainsi une suite de générations dont il serait extrêmement important de relever la généalogie, mais à la condition expresse que depuis les deux races pures initiales il ne soit intervenu que des unions entre métis et jamais d'union (dite croisement de retour) entre un métis et un individu de race pure?

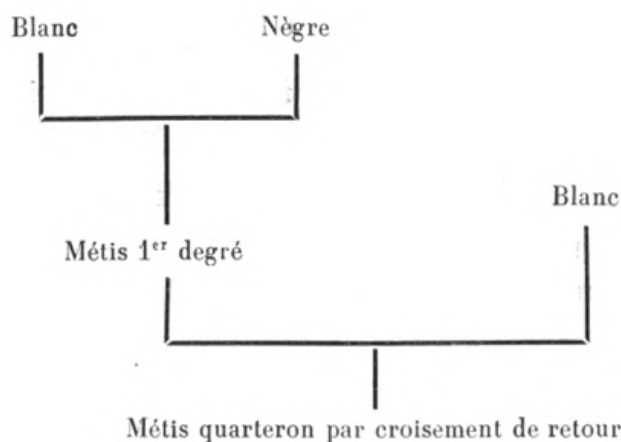
Pour chaque génération d'enfant, reprendre le questionnaire ci-dessus à partir de la question n° 9.

III. — Autres types de métis

Il y aurait encore intérêt à recevoir des renseignements sur deux types de métis qu'il faut soigneusement distinguer des précédents.

A. Premier type.

Exemple schématique.



Métis issu d'un parent métis appartenant aux types I et II et d'un parent appartenant à l'une des deux races *pures initiales* (c'est ce que nous appelons *croisement de retour*).

Lui appliquer le questionnaire ci-dessus à partir du n° 9.

Si ce métis, issu d'un premier croisement de retour, s'unit avec un nouvel individu appartenant encore à la même race pure, il peut se constituer ainsi dans la suite des générations une série de *croisements de retour* s'opérant toujours avec la même race pure et dont il serait très important de suivre la généalogie.

Pour chaque génération d'enfants, reprendre le questionnaire ci-dessus à partir de la question n° 9.

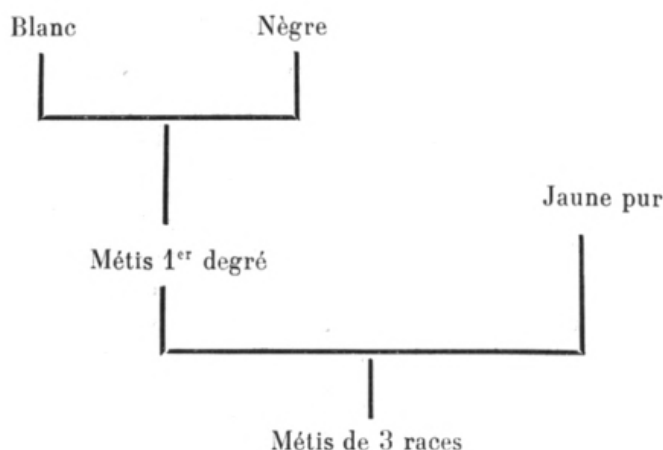
Indiquer le nom porté dans le pays par les produits successifs de ces croisements.

Après le nombre indiqué des générations, le métis est-il devenu tout à fait semblable à la race pure avec laquelle se sont faits constamment les croisements de retour.

Indiquer avec soin à quelle génération la confusion est possible.

B. Deuxième type.

Exemple schématique.



Un quelconque des métis précédents, dont on connaît les antécédents jusqu'aux races pures initiales, a pu contracter union avec une troisième race pure.

Lui appliquer le questionnaire précédent.

**ETUDES DES ASYMETRIES ET DES DEFORMATIONS CRANIENNES
A L'AIDE DES PHOTOGRAPHIES METRIQUES
PAR UNE METHODE DITE "DE RETOURNEMENT"**

PAR LE DOCTEUR CHERVIN

Une des premières préoccupations de la craniologie consiste à rechercher si un crâne est normal, asymétrique ou véritablement déformé.

La déformation peut-être considérable, l'asymétrie peut-être plus ou moins légère; dans tous les cas, il est intéressant d'en reconnaître l'importance et la localisation. Or, rien n'est plus difficile que d'étudier ces anomalies, d'en